

----- ACTION

URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 275/99

ÉFAI – 990790 – ASA 20/35/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MENACES DE MORT / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

INDE

Peer Noor ul Haq

Londres, le 15 octobre 1999

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de Peer Noor ul Haq, qui aurait été menacé de mort pour avoir accepté de témoigner contre des policiers soupçonnés d'être responsables de plusieurs morts en détention survenues à Srinagar, capitale d'été de l'État de Jammu-et-Cachemire.

Arrêté par la police le 19 juin 1999 après qu'il eut porté plainte pour subordination de témoin contre des policiers, parmi lesquels le *Deputy Superintendent of Police* (DSP, commissaire divisionnaire adjoint) Abdul Rashid Khan, Peer Noor ul Haq a été détenu pendant dix jours au cours desquels il aurait été torturé. Il aurait alors été soumis à des décharges électriques, frappé violemment et pendu par les pieds pendant de longues périodes ; on lui aurait également roulé de lourdes barres sur les cuisses.

Dans la nuit du 23 juin 1999, deux hommes arrêtés par le commissaire divisionnaire adjoint Abdul Rashid Khan - Ghulam Matto et Javid Shah – ont été placés dans la même cellule que Peer Noor ul Haq. Ce dernier a entendu des hurlements en provenance d'une autre cellule : selon lui, il s'agissait de cris poussés sous la torture par un troisième homme arrêté par Abdul Rashid Khan : Nazir Gilkar. Peu de temps après que les cris eurent cessé, le commissaire divisionnaire adjoint est venu chercher Ghulam Matto et Javid Shah. Les deux hommes n'ont jamais été revus vivants par la suite et leur corps a été retrouvé dans un village du district de Baramula, à quelque 150 kilomètres de là. Le corps de Nazir Gilkar a été repêché dans le lac de Dal. Des poursuites en justice ont été engagées contre des policiers, mais pas contre le commissaire divisionnaire adjoint Abdul Rashid Khan, pour les homicides dont ont été victimes Ghulam Matto, Javid Shah et Nazir Gilkar.

Lorsqu'il a été libéré, Peer Noor ul Haq s'est rendu au centre médical de Srinagar pour faire soigner les blessures qui lui avaient été infligées en détention. C'est là que le commissaire divisionnaire adjoint a menacé de le tuer s'il témoignait dans l'affaire des morts survenues en détention. Peer Noor ul Haq a par la suite fait une déposition devant la Commission des droits humains de l'État de Jammu-et-Cachemire dans laquelle il a fait état de sa détention illégale et des menaces qu'aurait proférées Abdul Rashid Khan à son encontre. Le 21 août 1999, le président de la commission, le juge G.A. Kuchai, a émis une ordonnance demandant que Peer Noor ul Haq soit protégé afin qu'il ne soit pas soumis à des violences ni harcelé, protection qui, à ce jour, n'a toujours pas été assurée. Le commissaire divisionnaire adjoint Abdul Rashid Khan aurait par la suite proféré les mêmes menaces à l'encontre du beau-frère de Peer Noor ul Haq.

Amnesty International est d'autant plus préoccupée par la sécurité de Peer Noor ul Haq que, selon certaines informations, le commissaire divisionnaire adjoint serait impliqué dans d'autres affaires de torture, de mort en détention et de « disparition », et qu'il serait actuellement suspendu de ses fonctions en attendant les résultats d'une enquête en cours pour viol.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/aérogramme/lettre par avion/fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

Exhorte les autorités à assurer immédiatement la sécurité de Peer Noor ul Haq, qui aurait été menacé de mort par le commissaire divisionnaire adjoint Abdul Rashid Khan, à Srinagar ;

engagez les autorités à ouvrir immédiatement une enquête sur ces allégations ;

appelez les autorités à faire le nécessaire pour que toute personne soit libre de porter plainte contre la police et de témoigner dans le cadre d'affaires impliquant des policiers sans craindre d'être harcelée ; demandez que des poursuites soient engagées contre quiconque cherchera à empêcher ces démarches.

APPELS À :

Directeur général de la police :
Mr Sardar Gurbachan Jagat

Président de la Cour suprême de Jammu-et-Cachemire :
Mr Justice Bhavani Singh

Director General of Police,
Office of the DGP
Police Headquarters, Srinagar, Jammu and Kashmir, Inde
Formule d'appel : *Dear Director General / Monsieur,*

Chief Justice of Jammu and Kashmir
High Court of Jammu & Kashmir, Srinagar, Inde
Fax : 91 194 452 280
Formule d'appel : *Dear Chief Justice / Monsieur le Président*
de la Cour suprême,

Ministre de l'Intérieur :

Mr Lal Krishna Advani
Minister of Home Affairs
Ministry of Home Affairs
North Block
New Delhi 110 001

Inde

Télégrammes : Home Minister, New Delhi, Inde

Fax : 91 11 301 5750

Formule d'appel : *Dear Minister / Monsieur le Ministre*

COPIES À :

Premier ministre de l'État de Jammu-et-Cachemire :

Dr Farooq Abdullah
The Chief Minister
Office of the Chief Minister
Raj Bhavan, Srinagar
Jammu and Kashmir
Inde

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 26 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*